

Déclaration de la FNEC FP-FO lors des CTA conjoints des académies de Montpellier et de Toulouse du 18 décembre 2019

Malgré la mobilisation massive qui s'est de nouveau exprimée hier dans des cortèges parfois plus fournis que le 5 décembre, le gouvernement persiste à ne pas vouloir supprimer une réforme des retraites qui conduirait à une baisse drastique du montant des pensions, de plusieurs centaines d'euros par mois.

Notre ministre de l'Education nationale n'a rassuré personne en s'engageant à compenser les baisses de pensions par une hypothétique augmentation du régime indemnitaire des personnels de l'Education nationale, Il s'agirait de « sommes considérables », selon Monsieur Blanquer. En réalité le ministre tente de faire accepter la réforme en échange de primes conditionnées par la « réorganisation du travail » des personnels. Monsieur Macron à Rodez avait suggéré des pistes : remettre en cause les congés, augmenter le temps de travail. Autant de pistes contraires aux revendications.

Concernant les personnels administratifs, nous savons que l'application de cette réforme entrainerait une baisse drastique du montant des pensions pouvant atteindre 360 euros pour un ADJAENES, plus de 500 euros pour un SAENES et plus de 600 euros pour un attaché.

Quant aux non titulaires, ils subiraient de plein fouet la suppression du calcul sur les 25 meilleures années.

M. Delevoye, dont il est établi clairement qu'il agissait au compte des assureurs privés, vient de démissionner. Qu'il parte avec son projet ! C'est ce que les salariés de ce pays exigent depuis le 5 décembre et ont de nouveau massivement exprimé hier.

Certains en appelle à une trêve des confiseurs au moment des fêtes de fin d'année. FO estime que le retrait de ce projet de réforme des retraites serait le meilleur moyen d'apaiser la crise sociale que nous connaissons.

Concernant l'ordre du jour de ce comité technique en formation conjointe, la FNEC FP FO rappelle son opposition à la mise en place effective d'une région académique au 1^{er} janvier 2020. Elle nous est présentée comme une opportunité d'améliorer le service rendu à l'utilisateur ainsi que le pilotage au niveau régional. Nous savons pertinemment qu'il s'agit avant tout de réaliser des économies d'échelle. Les précédents des autres ministères ne peuvent que nous conforter dans cette analyse. Il serait inutile d'essayer de nous convaincre que les mêmes causes n'engendreraient pas les mêmes effets pour notre ministère. Nous craignons par ailleurs que la mise en place de cette région académique ne soit qu'une première étape vers la fusion des deux académies.

Nous devons nous exprimer sur un protocole cadre d'accompagnement des ressources humaines,

Nous affirmons que le meilleur moyen d'accompagner les personnels, de les rassurer et de leur éviter une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail serait de renoncer au projet d'organisation de la région académique à compter du 1^{er} janvier 2020.

La FNEC FP FO revendique :

- Le retrait du projet d'organisation de la région académique à compter du 1^{er} janvier 2020
- Le maintien de tous les services et de tous les postes
- Qu'aucune mobilité géographique et/ou fonctionnelle ne soit imposée aux personnels